

FICHE DESCRIPTIVE DE MINE

Document établi par l'Ecole du Génie d'Angers et mis en ligne par les soins du CPADD

IDENTIFICATION

Nom : M 412

Pays : Portugal

Type : Anti personnel

Action : Locale

Destination : Réelle

Mode de pose : Multiple



DESCRIPTION SOMMAIRE :

- Mine antipersonnel dispersable, mise en œuvre manuellement ou mécaniquement, se caractérisant par sa forme irrégulière faisant penser à un galet.
- Le corps de la mine est en matière plastique de couleur vert armée, parfaitement étanche.
- Le plateau de pression est recouvert d'une membrane en caoutchouc souple, granuleux, de couleur noire.
- Sur le plateau de pression sont peints en jaune les marquages d'identification de la mine.
- Sur le côté de la mine, on peut apercevoir le logement de la clé de sécurité.
- Sous la mine se trouve le logement du porte détonateur (couleur assortie à la mine). En position stockage, il est remplacé par une cale de couleur bleue.
- Cette mine est susceptible d'exister en version anti-relevage au même titre que la SB 33, la P 5, etc.
- Cette mine est dotée d'un allumeur antichoc intégré. Ce système ne fonctionne que lorsqu'il est soumis à une pression continue de l'ordre de 10 à 12 kg.
- Dimensions : Diam. 88 mm x Haut. 32 mm.
- Masse totale de la mine : 140 g.
- Efficacité : Provoque l'amputation traumatique du membre qui l'a actionnée.

FONCTIONNEMENT SOMMAIRE :

- L'application d'une pression continue de 10 à 12 kg sur le plateau supérieur de la mine entraîne l'enfoncement d'un piston central et la compression du ressort de percussion en appui sur le porte détonateur.
- Le piston central, équipé de deux ergots reposant sur les deux rampes inclinées d'une bague mobile permet, sous l'effet de la pression verticale, la rotation de cette bague jusqu'à présenter une fenêtre d'éjection en face du percuteur.
- le percuteur ainsi libéré est projeté, grâce au ressort de percussion, sur une amorce-détonateur qui entraîne l'explosion de la charge principale de la mine.

DESAMORCAGE ou NEUTRALISATION - DESTRUCTION :

Désamorçage :

- Pour des raisons de sécurité, la procédure de désamorçage de cette mine est classifiée. Elle ne peut être consultée que dans la rubrique "informations protégées" par les spécialistes dûment qualifiés.

- Néanmoins, compte tenu de l'existence d'une version antidéplacement, la procédure préconisée par la DFD pour les mines de type M 412 est la DESTRUCTION SUR PLACE.

Destruction :

- S'il y a doute sur la nature de l'engin (M 412 ou M 412 AR), la mine ne doit en aucun cas être déplacée.

- La mine doit être détruite en posant une charge de 200g d'explosif au plus près d'un de ses côtés.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Conditionnement : Inconnu.

- Autres versions : - Italie - appellation SB 33,

- Espagne - appellation P 5,

- Grèce - appellation EM 20,

- Singapour - appellation inconnue.

Mise à jour : janvier 2007.